

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.									Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.				
CAHORS			ARRIVÉES A						CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE arriv.
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	ARRIVÉES	Dép. p ^r Montaub.	ARRIVÉES	Départs p ^r Cahors	Pas de communication directe avec Cahors depuis le service d'été de la Compagnie du Midi.
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » —	10 35 s.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 —	

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Voir en tête de la 4^e page, nos PRIMES-MONTRES.

Cahors, le 26 Août.

On lit dans la *Petite Gironde* :

La situation se dessine comme nous le désirions. Le gouvernement français a compris que l'heure des demi-mesures, des interminables négociations, des menaces platoniques, était passée. Il a rappelé son représentant de Pékin en même temps que l'ambassadeur de la Chine quittait Paris après avoir essayé une dernière fois de nous bernier, et la parole a été donnée aux canons de la flotte de l'amiral Courbet, qui se morfondait en attendant le signal de l'action.

On trouvera plus loin des renseignements détaillés sur la répression exercée par le vaillant marin pour venger le gut-apens dont nous avons été victimes à Bac-Lé. C'est, comme on le voit, sur Fou-Tcheou qu'il fallait agir. Fou-Tcheou est une grande ville de 600,000 habitants et le principal port du littoral chinois entre Canton et Shanghai. Elle communique avec la mer, dont elle est distante d'environ quatorze lieues, par une rivière appelée le Min.

L'arsenal a été construit à 15 kilomètres au-dessous de la ville, au point où la navigation des grands navires se trouve arrêtée par l'exhaussement du fond de la rivière. Pour remonter la rivière, il faut, après avoir passé la barre sur laquelle il ne reste plus guère que quatre mètres à mer basse, s'engager dans un passage étroit, le goulet de Kimpai, dominé par plusieurs ouvrages fortifiés. Il fallait donc, pour arriver à l'arsenal et le bombarder, surmonter de sérieuses difficultés, et, en fait, il semble que les chinois aient tenté une véritable résistance.

Aucun obstacle n'a pu arrêter la marche ven-

deresse de l'amiral Courbet et ses coïrassés ont commencé par détruire les forts qui commandent l'entrée de la rivière. Puis, les croiseurs, à leur tour, se sont engagés dans le goulet et, malgré les projectiles qui pleuvaient sur eux, ils sont parvenus jusqu'à l'arsenal, que leur feu a réduit en cendres. Poursuant plus loin, ils ont atteint les canonnières chinoises abritées, croit-on, derrière l'île de Nan-Taï, qui forme un des faubourgs de Fou-Tcheou, et ils en ont coulé sept sur neuf. Ce qu'on pouvait appeler la puissance maritime de la Chine est donc anéanti.

Ce fait d'armes sera accueilli par tous les patriotes avec joie et avec orgueil. Mais il ne faut pas s'en tenir là. Après avoir infligé à la Chine le châtiement qu'elle a mérité, il est urgent d'agir avec autant de vigueur et avec plus de célérité pour nous saisir des gages qui doivent assurer le paiement d'une indemnité et la fidèle exécution du traité de Tien-Tsin.

Samedi dernier, l'ambassadeur a rompu brusquement les pourparlers officieux engagés la veille, et il est parti pour Berlin avec tout le personnel de la légation.

Ainsi que nous le disions hier, d'après le *Matin Français* et que l'ont confirmé les journaux du soir, vendredi tout laissait croire que la Chine, se rendant enfin compte de la dangereuse aventure à laquelle l'exposait son funeste entêtement à repousser les demandes de réparation de la France se dessaisait à se soumettre à nos justes exigences. A trois heures, tout était changé, Li-Fong-Pao donnait les ordres pour le départ de la légation. Les archives de la légation furent enfermées dans une dizaine de caisses et expédiées à Londres, et à huit heures tout le personnel prenait à la gare du Nord le train de Cologne, en route pour Berlin.

Deux landaus et trois fiacres à galerie de l'Ur-

baine avaient conduit à la gare le personnel de la légation composé de Li-Fong-Pao, ministre de Chine à Berlin, ministre intérimaire à Paris; le colonel Tchong-Ki-Tong, conseiller de la légation Tsao, deuxième secrétaire, et Li-Koe, troisième secrétaire; les attachés Theheun-Lien-Pao et Kou-Tou-Vou; le docteur Kreier, secrétaire particulier de Li-Fong-Pao et tous les domestiques chinois. Le docteur Krier est en même temps le professeur d'allemand de Li-Fong-Pao. Très gallophobe, il a toujours cherché à pousser Li-Fong-Pao à la résistance, et le colonel Tchen-Ki Tong, animé de sentiments tout opposés, a eu souvent à lutter contre son influence.

Ce brusque revirement est absolument inexplicable. A la légation chinoise, on a trouvé cependant le moyen de l'expliquer, dit le *Matin Français*: Li-Fong-Pao prétend qu'il avait été espéré vendredi soir et hier matin que M. Jules Ferry arriverait à modifier sa manière d'apprécier la situation; mais qu'en présence de l'intention bien arrêtée de notre ministre des affaires étrangères de ne pas convoquer les Chambres et d'assumer la responsabilité des événements, il ne lui restait plus, à lui Li-Fong-Pao, qu'à quitter Paris.

Le *Figaro* assure que Li-Fong-Pao n'avait reçu depuis jeudi aucune dépêche de son gouvernement et n'a eu aucune communication avec M. Ferry.

Le même journal dément qu'il ait été question de l'arbitrage d'une puissance quelconque.

Les Renforts

Dépêches Havas : Alger, 23 août.

Le croiseur *Rigault-de-Genouilly*, venant de Brest et se rendant dans les mers de Chine est arrivé ce matin.

Lorient, 23 août.

Le *Champlain* part aujourd'hui pour le Tonkin.

et agiles à la course.

— La charité, mes bons Messieurs, dit-il, en tendant la main aux deux amis.

Loïc lui jeta une pièce de monnaie. André en fit autant; mais le mouvement qu'il fit pour étendre la main en dehors de la voiture, son mouchoir lui échappa. Le mendiant ne laissa pas perdre cette chance d'attraper un surcroît d'aumône. Il ramassa le mouchoir à la volée et le rendit au jeune homme. La victoria partit.

— Si tu permets, Loïc, je vais entrer avec toi, dit André au moment où elle s'arrêtait devant l'hôtel.

— Si je le permets!

— C'est que j'aurais un entretien sérieux à te demander, mon ami.

— Ne suis-je pas tout à toi?

— Merci.

Ils montèrent directement à l'appartement de M. de Maudreuil. Pour la seconde fois depuis le commencement de la journée, André, l'homme froid, paraissait ému et tremblait presque.

— Je t'écoute, cher ami, dit Loïc.

— J'aime ta sœur, répondit froidement André.

— Je le sais.

— Tu le savais.

— C'était le projet de mon pauvre père, de te fiancer à Blanche. Tu es l'un de mes amis, tu venais souvent à la maison, il est donc tout naturel qu'il ait eu cette pensée.

— Loïc!

— Je ne te cacherai rien. Si tu n'en avais pas fait cette ouverture, c'est moi qui te l'aurais faite. J'ai parlé de toi avec Blanche hier; elle t'aime.

La question est posée de savoir si les 2,800 hommes successivement embarqués depuis quelques jours pour le Tonkin constituent des renforts véritables ou sont simplement destinés à remplacer les hommes libérés de la classe 1879 et à combler les vides produits par la campagne dans les rangs de nos soldats.

A ce propos, plusieurs journaux ont fait observer qu'il ne pouvait y avoir lieu de remplacer des libérés de la classe 1879, attendu que lors de l'envoi des troupes on avait en la précaution de n'y point comprendre d'hommes de cette classe.

D'autre part, le *Temps* explique que ces observations ne sont exactes qu'en ce qui concerne les derniers détachements envoyés par le département de la guerre. Il n'en était pas de même des troupes de la marine. De sorte que, d'après notre confrère, les 2,800 hommes expédiés avaient à remplacer les libérés de l'infanterie de marine, les convalescents de toutes armes et les hommes du corps expéditionnaire admis à faire partie des cadres des deux régiments tonkinois en voie de formation.

Le *Temps* affirme qu'un certain nombre d'hommes blessés ont demandé et obtenu leur admission dans les administrations qu'on organise dans la colonie. Pour ces diverses raisons, la différence entre le chiffre des hommes expédiés et celui des rapatriements sera assez considérable.

Notre confrère ajoute enfin, en ce qui concerne l'état sanitaire de nos troupes, que le nombre des indisponibles ne dépasse pas le quart de l'effectif européen. Il assure que, dans la mauvaise saison où nous sommes, une telle situation n'a rien d'anormal. Elle n'en est pas moins loin de pouvoir être considérée en elle-même comme satisfaisante.

Somme toute, ces explications du *Temps*,

— Elle m'aime!

— Il ne tient plus qu'à toi de devenir tout à fait mon frère, répliqua Loïc en tendant la main à André avec un chaud mouvement d'affection.

La crainte qui depuis quelques instants faisait pâlir le visage d'André avait disparu. Il rayonnait de joie. Comme s'il eût éprouvé un embarras quelconque à manifester cette joie par des paroles, il prit son ami dans ses bras et le serra contre sa poitrine:

— Ah! que tu me rends heureux! Il y a si longtemps que j'aime Blanche!

— Et elle t'aime...

— Il me semble que je rêve...

— Allons, mon frère, viens faire ta cour!

Le dîner de famille réunit les deux fiancés, Loïc et sa belle-mère. Pour la première fois depuis les événements qui s'étaient succédés, un peu de joie régna dans cette maison attristée. M. de Maudreuil se disait bien qu'avec sa fortune, Blanche eût aisément trouvé un parti plus riche qu'André. Mais il suffisait pour lui qu'il y eût un moment où la volonté de son père avait été de faire ce mariage. Il fut convenu qu'il aurait lieu à l'expiration du deuil.

VI.

LE TÉMOIN.

Trois jours plus tard. Loïc fut éveillé, le matin, vers huit heures, par un bruit de voix assez violent qui se produisait dans le salon attenant à sa chambre à coucher. Il sonna.

— Qu'est-ce donc! demanda-t-il au domestique qui parut.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

— Tu voudrais...

— Je suis plus que ton ami, Loïc, je suis presque ton frère. Tu me donneras bien la moitié de ta peine.

Darcourt était ému en prononçant cette phrase, ému autant que cette nature pouvait l'être.

— J'accepte, répondit simplement M. de Maudreuil.

Dès lors, ce fut un engagement pris entre eux. L'avant-veille, quand il ne voyait pas encore dans André le mari probable de sa sœur, Loïc aurait refusé peut-être. Mais après la conversation qu'il avait eue avec Blanche, il se considérait comme n'ayant plus le droit de refuser ce bras et cette intelligence qui venaient s'offrir à lui.

— Va! nous réussirons, dit joyeusement André, pendant que la victoria courait le long de l'avenue des Champs-Élysées pour gagner la préfecture de police.

Les ombres qui chargeaient une heure avant le front de Darcourt s'étaient dissipés comme par enchantement. Deux heures trois-quarts sonnaient au moment où la voiture tournait l'angle du quai des Orfèvres pour entrer à la préfecture. Loïc sentait son cœur battre. Qu'allait lui apprendre le préfet? En écrivant au baron de Mau-

dreuil, celui qui dirigeait alors la police impériale avait voulu accomplir simplement un acte de courtoisie et de déférence envers le malheur. Il avait connu autrefois le père du jeune homme, et, plus qu'un autre, il avait regretté que toutes les recherches faites eussent été infructueuses. Après avoir appris que Loïc avait été victime d'une grave maladie, il voulait l'assurer personnellement de toute sa sympathie.

Loïc sortit de son cabinet un peu plus triste encore qu'il n'y était entré. Jusqu'alors il avait pu espérer que cette mystérieuse affaire, et il venait, au contraire, de se convaincre que le voile était plus impénétrable que jamais.

— Que va penser André? se dit-il.

Car il connaissait le caractère froid, difficilement enthousiaste de son ami, il croyait que cette nouvelle le déconcerterait. Tout au contraire, André l'accueillit avec un sourire.

— Ne nous décourageons pas! s'écria-t-il.

— J'avais peur que tu ne voulusses me faire renoncer à mon projet.

— Jamais! nous serons seuls au lieu d'être aidés par la préfecture de police, voilà toute la différence que j'y vois.

— Que diable, faites donc attention, cria avec colère le cocher de la victoria en retenant avec force ses chevaux.

Il venait de manquer d'écraser un homme qui se tenait debout contre le trottoir, au coin de la place Dauphine. L'homme avait un aspect misérable. Une espèce de veston en velours usé l'habillait, et en guise de chapeau, il portait un mouchoir de couleur enroulé autour de sa tête; un pantalon troué laissait voir des jambes maigres

reproduites presque littéralement par un journal officieux du matin, le *Voltaire*, n'ont évidemment d'autre but que de concilier l'envoi de ces renforts avec la thèse actuelle du gouvernement qui consiste à soutenir que nos prochaines opérations militaires ne nécessiteront point une augmentation de nos forces.

Les arguments mis en avant sont ingénieux et habilement présentés, mais ils sont loin de suffire à trancher une question aussi grave, qui mérite d'être serrée de près.

Il est à remarquer aussi que maintenant on ne parle plus que de 2,700 hommes, alors que tout d'abord c'est à 3,500 qu'on avait évalué le chiffre des renforts expédiés depuis un mois.

Les négociations

L'agence Havas nous transmet ces divers télégrammes :

Shang-Hai, 23 août, 6 h. 20, soir.

On télégraphie de Pékin que Li-Hung-Chang a été chargé de faire des avances pacifiques. Cette nouvelle semble peu croyable.

Londres, 23 août.

Le *Times* publie la dépêche suivante :

Fou-Tchéou, 23 août, 11 h. matin. — Le bruit court que Li-Phong-Pao a reçu par décret impérial, l'ordre télégraphique de régler le différend entre la Chine et la France aux meilleures conditions possible.

La dépêche officielle chinoise prétend que les Français désirent un arrangement.

Nous n'insistons pas sur la seconde partie de ce télégramme, le fait qu'elle signale étant trop conforme aux habitudes chinoises, pour qu'il y ait lieu de s'en étonner.

Quant à la nouvelle relative à l'ordre de traiter reçu par Li-Fong-Pao, elle concorderait assez avec le renseignement suivant donné dans le *Temps* :

On affirme que Li-Fong-Pao a reçu de nouvelles instructions du Tsong-Li-Yamen.

Ces instructions lui auraient été apportées hier par un télégramme qui se composait de plus de deux cents groupes de chiffre.

Aussitôt, Li-Fong-Pao fit prévenir M. le Président du conseil qu'il ajournait son départ pour Berlin.

Devant-Fou-Tchéou

Voici les télégrammes que nous transmet l'agence Havas :

Shang-Hai, 23 août, 6 h. 20, soir.

Les opérations contre Fou-Tchéou ont dû commencer cette après-midi à deux heures.

Shang-Hai, 23 août, 6 h. 30, soir.

Suivant des nouvelles de source chinoise, la flotte chinoise a été prise à Fou-Tchéou. Deux bateaux français ont été coulés.

L'agence fait suivre cette dépêche de la note suivante :

Nous donnons cette dépêche de notre correspondant de Shang-Hai telle qu'elle nous est transmise par le télégraphe, tout en faisant remarquer que depuis le commencement de l'expédition du Tonkin, les Chinois n'ont

cessé de répandre, à Hong-Kong et à Shang-Hai, des nouvelles de ce genre sur le résultat des opérations de nos troupes.

Nous ferons observer de notre côté qu'il est étonnant de voir les nouvelles de Fou-Tchéou mentionner ainsi la prise d'une flotte chinoise dont il n'avait guère été question jusqu'ici, sans dire un mot des résultats produits par le tir de nos bâtiments contre l'arsenal, dont le bombardement était le principal objectif de l'amiral Courbet.

La flotte chinoise dont il s'agit serait-elle une flotte marchande, celle que Li-Hung-Chang avait entrepris de faire passer sous pavillon américain? Ou bien faudrait-il comprendre qu'une flotte de guerre chinoise est venue offrir le combat à notre escadre?

Le *Figaro* donne ce matin, sur l'attaque même de Fou-Tchéou, une série de détails permettant de se rendre assez bien compte de ce qui a dû se passer.

C'est vendredi que l'amiral a ouvert le feu contre les forts et batteries commandant les forts de la rivière. Le combat a été « long et meurtrier », comme nous l'avions prévu et contrairement aux affirmations optimistes si souvent répétées de la *République française*.

Deux navires auraient éprouvés d'assez graves avaries; ce qui explique la note chinoise disant qu'ils ont été coulés.

On n'avait d'ailleurs encore de renseignements que sur la première partie des opérations, celle destinée à forcer l'entrée de la rivière. Il faudra un certain temps à nos bâtiments pour arriver devant l'arsenal lui-même; on s'attendait à une vive résistance sur ce point. Et la lutte offrira d'autant plus de difficultés que les cuirassés ne pouvant franchir la barre, l'amiral ne devra se servir que des croiseurs.

D'autre part, s'il faut en croire le récit publié également par le *Figaro* d'une entrevue entre Li-Fong-Pao et un visiteur étranger, la France devrait s'attendre devant Fou Tchéou à une « résistance terrible et d'autant plus désastreuse pour elle qu'elle n'en a aucune idée ». L'ambassadeur avouait, il est vrai, n'avoir en ce moment aucune nouvelle de Fou-Tchéou, mais il assurait que toutes les mesures étaient prises par les Chinois pour n'avoir pas à souffrir du bombardement.

Il prétendait même que l'amiral Courbet se ferait plus de tort qu'à la Chine en détruisant l'arsenal et se privait ainsi lui-même, en cas de réussite, d'un abri naturel.

Nous nous bornons à signaler ces divers indices sans les discuter, rappelant toutefois qu'il est bon de n'accueillir qu'avec beaucoup de réserves les informations plus ou moins authentiques qui nous viendront de la Chine.

LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Vienne, 24 août, 6 h. 30 mat.

Tous les journaux viennois discutent aujourd'hui sur le conflit franco-chinois. Ils croient tous que la France aura une tâche assez difficile à remplir, l'armée chinoise ayant fait de grands progrès pendant ces derniers temps, et la France ne disposant actuellement en Chine que de forces insuffisantes. Mais les feuilles viennoises sont unanimes à dire que la guerre finira par la défaite complète de la Chine.

Le *Pester Lloyd* y voit même une défaite pour l'Angleterre, dont le prestige subira un échec irréparable. « Ce sera bien fait, ajoute le *Pester Lloyd*, car c'est l'Angleterre qui a poussé la Chine dans la voie belliqueuse. »

Informations

LE CHOLÉRA

Toulon, 23 août.

Les décès cholériques, enregistrés dans les dernières vingt-quatre heures, sont au nombre de douze.

Cette recrudescence est attribuée à la rentrée trop précipitée de nombreux émigrants qui avaient fui lors de l'apparition du fléau. Il est probable que les ambulances qui devaient être fermées demain, ne le seront point et resteront encore organisées en cas d'une augmentation subite de l'épidémie.

Marseille, 23 août.

Le chiffre des décès cholériques enregistré dans les dernières vingt-quatre heures est de dix.

Avant-hier, nous avons eu un total de 36 décès. Hier, il n'y en a eu que 32. Ces chiffres, comparés à ceux de l'année dernière (le 22, 31 décès et le 23, 33 décès) prouvent suffisamment que l'état sanitaire de Marseille n'est pas si mauvais qu'on veut bien le dire.

Arles, 23 août.

Il n'y a eu hier qu'un seul décès cholérique. La situation s'améliore de jour en jour; de nombreux habitants sont rentrés.

Le conseil municipal s'est réuni hier: dix-neuf membres sur vingt-sept, étaient présents; on ne s'est occupé que des affaires courantes.

Le total général des décès cholériques depuis le commencement de l'épidémie, est de 180.

Châteaurenard, 23 août.

Il y a eu hier un nouveau décès cholérique, ce qui porte à quatre le nombre des décès dans notre commune.

Le comité de secours, organisé par M. Tardy, sous-préfet d'Arles, est en permanence.

Aix, 23 août.

Deux décès cholériques se sont produits aujourd'hui, à l'asile d'aliénés.

A Eygalières il y a eu hier un décès cholérique.

A St-Remy, un décès cholérique a eu lieu hier.

A Senas il y a eu hier un décès cholérique. A Maunillane, un ouvrier arrivé de St-Remy est en ce moment malade du choléra.

Avignon, 23 août.

Deux décès ont encore eu lieu à Montdevergues et un nouveau décès cholérique a été constaté dans la ville.

C'est le soixante-dix-septième décès cholérique qui se produit dans notre ville depuis le 30 juillet.

Perpignan, 23 août.

Il a été constaté dans les dernières vingt-quatre heures cinq décès cholériques.

Les nouvelles du département sont meilleures, le fléau paraît être entré dans sa période décroissante.

Nîmes, 23 août.

Il n'y a actuellement dans la ville aucun malade cholérique.

A Bessèges, un décès a été signalé hier; il reste en traitement sept malades.

A Alais quelques cas peu graves sont signalés, on va organiser une seconde ambulance.

A Vallabrègues il y a eu hier quatre décès cholériques. Plusieurs malades sont en traitement; la population émigre.

A Castillon il y a eu hier un décès cholérique.

Privas, 23 août.

Le fléau semble avoir perdu de son acuité à Vogué et à Ruoms. Par contre, il sévit dans les petites localités environnantes où se sont réfugiés les émigrants de ces deux endroits.

A Vogué, pas de cas nouveaux; il reste actuellement neuf malades dont 3 sérieux.

A Lavilledieu, 2 décès dont 1 foudroyant, 13 malades, dont quatre inquiétants. Le total des décès à ce jour est de 26.

A St-Pons 4 décès, deux nouveaux cas. Le total des décès est de 14.

A Lanas, 3 cas foudroyants, 2 décès et 8 malades.

A Laurac 5 cas de choléra dont 2 graves. Pas de décès.

A Lagorce 2 cas sérieux.

A Aubignas 1 malade convalescent.

Carcassonne, 23 août.

Quatre nouveaux cas ont été constatés. Il y a eu hier quatre décès.

A Narbonne, on a enregistré hier deux décès cholériques.

Cournonterral, 23 août.

Il y a eu hier un décès cholérique. Il y a actuellement trois malades en traitement; les cas ne sont pas graves.

De grandes précautions sont prises pour empêcher la propagation du fléau; des désinfectants ont été mis, par la municipalité à la disposition de tous les habitants. Les maisons, les rues ont été nettoyées.

La population reste confiante.

— Monsieur, c'est une espèce de paysan qui veut à toute force entrer.

— Qu'est-ce que cet homme? que veut-il?

— Il prétend qu'il a à parler à Monsieur le baron d'une chose extrêmement grave.

— Faites-le attendre un instant; je me lève.

Quinze minutes après, Loïc entra au salon et jetait un rapide regard sur l'homme qui se présentait chez lui. C'était un paysan, en effet, ou qui semblait tel. Cet individu paraissait avoir une cinquantaine d'années. Le visage était vieux, sillonné de rides nombreuses; les yeux brillaient. Quant aux cheveux, qu'il portait coupés presque ras, ils se hérissaient sur sa tête; ces cheveux étaient d'un noir de jais.

— C'est-y donc bien difficile de voir à parler à Monsieur, dit-il d'un ton brusque, qu'il faut quasiment se fâcher pour ça!

— Je ne suis pas habitué à recevoir les personnes que je ne connais pas, répliqua froidement Loïc. Quand on veut me parler, on dit qui l'on est.

— Qui l'on est, la belle histoire! C'est ça qui vous avancerait bien, pardi! de savoir que je m'appelle Marius Roussin, natif de Tarbes, et que je m'en vante. J'étais venu dans ce Paris pour tâcher de vendre mes veaux plus cher.

Il ajouta avec un rire bon enfant :

— Eh! eh! vous n'aimez donc pas les veaux dans c'te Paris, qu'on les y vend pas plus cher qu'ailleurs?

— Faites vite, et trêve à vos réflexions, dit Loïc d'un ton impatient. Que voulez-vous?

— C'est bien vous qu'êtes le fils de ce pauvre homme qu'on a trouvé tué au Bas-Meudon?

Loïc s'était assis. Il se leva brusquement :

— Oui, c'est moi. Après?

Le paysan regarda autour de lui avec une vague sentiment d'effroi.

Faudrait pas que je parle trop haut d'abord, parce que j'aimerais pas à témoigner en justice.

— A témoigner! vous savez donc!

Marius Roussin ne put cacher son effroi :

— S'il faut témoigner en justice, je sais rien! Malheur! je les connais ces juges; un tas de curieux qui tournent le pauvre monde! Et puis, je ne peux pas rester à Paris, il faut que je retourne vite à Tarbes, et plus tôt sera le mieux.

Loïc savait quel effroi inspire la justice aux gens de la campagne. Il ne s'étonna donc pas de ce que lui disait le paysan. Savait-il réellement quelque chose? Alors pourquoi tardait-il tant à parler? ou plutôt n'était-ce pas une comédie que cet homme lui jouait dans un but intéressé? La chose était possible, car cet homme paraissait intelligent, ses yeux brillants avaient une lueur de malice, de temps à autre.

— Je vous donne ma parole que ce que vous me direz restera entre vous et moi, dit Loïc. Ainsi vous n'avez rien à craindre.

Marius Roussin se gratta la tête d'un air gêné.

— Mais parlez donc! dit violemment le jeune baron de Mandreuil.

— Ah! comme vous y allez! parlez! parlez! voilà qui est bientôt dit, sans vous commander.

— Qu'êtes-vous venu faire ici, alors?

Marius Roussin regardait Loïc d'un air absolument stupide. Le baron, irrité, se leva de nouveau, et fit violemment trois pas vers lui. Le paysan se mit à rire :

— Dame, je veux bien parler, moi, mais je veux pas aussi que ça m'occasionne du désagrément. Oh! vous ne pouvez pas me forcer de parler, ajouta-t-il, répondant d'avance à un brusque mouvement du baron de Mandreuil, vous m'avez donné votre promesse d'honneur que ma petite histoire serait quasi un secret entre nous.

Loïc n'avait rien à répliquer.

— Soit, dit-il. Racontez-moi ce que vous savez. Je vous renouvelle cette promesse.

— On peut s'entendre, comme ça! Je commence. Faut vous dire que le parc Monceaux est ouvert toute la nuit maintenant, parce qu'on y fait des constructions. Or, je demeure, moi, dans une auberge en face de la rotonde, au coin de la rue Prony, comme vous la nommez, je crois. Or, la nuit du meurtre, j'avais reçu le matin une bonne lettre de chez moi, et, pour fêter les nouvelles du pays, j'avais peut-être bu une bouteille de trop: faut bien s'amuser entre amis, pas vrai? L'aubergiste m'avait pris en amitié. Il se dit, ce brave homme, que ça me ferait du bien de me promener un brin, et je ne m'y refusai guère pardi! Pour lors je descends dans la rue Prony et je vais droit devant moi. J'arrive à l'entrée du parc, la porte était ouverte; les moellons et les grosses pierres avaient empêché qu'on la fermât.

Je ne pus m'empêcher d'aller sous ces beaux arbres, qui me rappelaient la forêt de Quident, près de Langourias, où j'habite. J'avais fait cent pas, quand j'entendis des voix; une discussion après boire, à ce que je pensai. Je me glissai dans les arbres et j'attendis. Il y avait là deux hommes et une femme.

— Une femme? interrompit violemment Loïc.

— Oui! dame! c'est qu'on les trouve partout, ces geuses-là, quand il s'agit du mal.

— Allez.

— Un de ces hommes, le plus jeune, refusait de faire une chose sans doute, car le plus âgé leva la main en signe de menace. La femme voulut se jeter entre eux; mais celui-ci l'écarta d'un geste rapide, et marcha vers l'autre d'un air menaçant. « — Je suis déshonoré! » dit-il. Il tenait un couteau à la main; mais son adversaire le lui arracha, et le frappa de sa propre arme. La femme jeta un cri d'épouvante. L'assassin était resté immobile, comme si le tonnerre l'eût frappé.

Il est des sensations que la plume ne saurait traduire. Loïc écoutait cet homme avec un mélange de dégoût et d'épouvante. Pourtant, il se refusa à croire que le récit qu'il venait d'entendre concernait son père.

— C'est possible, dit-il. Ce n'est pas dans le parc Monceaux que le crime a été commis.

— Attendez-donc, répliqua froidement Marius Roussin. Quand les assassins virent ce qu'ils avaient fait, ils se regardèrent avec terreur. Moi, vous comprenez, je n'osai pas bouger... Alors il se passa quelque chose d'atroce. Ils traînèrent le cadavre jusqu'à l'entrée du parc de Monceaux. Une voiture passait sur le boulevard. « — Hé! crièrent-ils au cocher, notre ami a trop bien diné; il ne se tient plus debout. Dix francs d'une course, mon brave homme? »

ALBERT DELPIIT.

(A suivre).

Lunel, 23 août.

Deux décès cholériques ont été enregistrés hier. Il reste quelques malades en traitement, leur état n'a rien d'alarmant.

Pézenas, 23 août.

Deux femmes sont mortes, hier, du choléra; toutes deux étaient tombées malades à la suite d'imprudences.

Les mesures prophylactiques ont été prises par la municipalité et le docteur Martin.

Béziers, 23 août.

L'état sanitaire de notre ville est toujours bon. Un décès cholérique a eu lieu hier. On ne signale pas de nouveaux cas.

Le Choléra en Italie.

Rome, 24 août.

Bulletin officiel. — Dans la journée d'hier, il y a eu :

Dans la province de Bergame, 11 cas, dont 3 à Bergame.

Dans la province de Campobasso, 5 cas, 2 décès.

Dans la province de Conéo, 108 cas, dont 58 décès, se sont produits pendant les trois derniers jours.

Dans la province de Gènes, le choléra a éclaté à l'improviste, à la Spezzia, après un violent orage. Il y a eu 70 cas, 48 décès.

Dans la province de Milan, 2 cas.

Dans la province de Naples, 3 cas suspects à Naples.

Dans la province de Novare, 2 cas, 1 décès.

Dans la province de Parme, 8 cas, 1 décès.

Dans la province de Turin, 5 cas, 4 décès.

Triste !

Voici un nouveau fait qui vient malheureusement confirmer ce que nous avons dit souvent au sujet de la bêtise humaine.

On télégraphie de Borgo-Mozzano (Italie) que la population de cette localité est indignée des précautions sanitaires que les autorités ont dû prendre en vue des cas de choléra qui se produisent aux alentours de Lucca et dans les montagnes.

Des scènes déplorables ont eu lieu. On a maltraité les médecins et « on considère comme des empoisonneurs. » Lundi soir, la populace s'est soulevée contre eux et un médecin a été tué.

On a envoyé de Pise un escadron pour assurer l'ordre.

*Les campagnards sont dans un grand état de surexcitation et l'on prévoit de douloureux événements.

LA TEMPÉRATURE

Paris, 24 août.

L'aire des fortes pressions persiste sur les mêmes régions qu'hier, elle s'est un peu étendue, vers le sud, à travers la Suisse jusqu'à nos côtes de la Méditerranée.

Sur l'ouest de l'Europe, le baromètre varie peu. La pression reste assez uniforme et les vents d'entre Est et Sud continuent à dominer.

La distribution de la température ne s'est pas modifiée. Le thermomètre marquait ce matin 7° à Moscou, 16° à Paris, 19° à Brest, 2° à Perpignan, et 26° à Cagliari.

En France, le temps est toujours au beau et les maxima vont encore s'élever. Quelques orages sont probables dans le nord et le sud.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Les Grandes manœuvres

Malgré les votes émis par le Conseil général du Lot et les autres Conseils généraux de la région, M. le Ministre de la guerre n'a pas contremandé l'appel des réservistes, et les grandes manœuvres vont s'effectuer dans le 17^e Corps d'armée. C'est une décision regrettable. On pouvait sinon supprimer, du moins renvoyer ces exercices à une époque où ils auraient été sans danger pour la santé publique. Le Ministre de la guerre va encourir une grave responsabilité, et nous déplorons avec toute la presse régionale que le gouvernement n'ait pas mieux tenu compte des vœux si motivés exprimés par les corps élus. Nos rues étaient sillonnées, hier,

par des soldats de toutes armes allant rejoindre leurs corps ou se rendant à la caserne. Nous souhaitons que tous ces braves jeunes gens rentrent dans leurs foyers, gais et dispos comme ils en sont partis.

L'expulsion des Frères

Malgré un excellent rapport de M. Cayla, dans lequel l'honorable conseiller a démontré que la voie dans laquelle on allait s'engager était contraire aux intérêts moraux et financiers de la commune; malgré l'aveu de M. Relhié, que les services rendus par les Frères ne pouvaient être contestés; malgré des pétitions couvertes de 1400 signatures, le Conseil municipal, à l'unanimité, moins la voix de l'honorable M. Cayla, a prononcé le renvoi immédiat des Frères, de l'Ecole communale.

Ce vote se passe de commentaires; il ne justifie que trop l'attitude des conservateurs aux dernières élections et il montre combien ils disaient vrai lorsqu'ils affirmaient que voter pour ces messieurs, c'était voter le renvoi des Frères, c'est-à-dire, l'aggravation des impôts et des charges et la confiscation de la liberté des pères de famille.

A la suite des chaleurs accablantes qui ont régné ces derniers jours, un violent orage a éclaté lundi soir, sur le territoire de Cahors et des communes environnantes. Les éclairs se succédaient sans interruption, le tonnerre grondait, et les cultivateurs n'étaient pas sans craintes sérieuses pour leurs récoltes. Cahors a été épargné, mais on nous annonce que Bégous a été atteint par la grêle, et qu'à Labérandie, la foudre est tombée sur une grange appartenant au sieur Alazard Pape. Un violent incendie s'est déclaré; il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais deux vaches et deux porcs qui se trouvaient dans la grange ont été, nous assure-t-on, victimes du feu, contre lequel, faute d'eau, on était sans défense. De plus, 100 quintaux de paille, 200 quintaux de fourrage et des instruments aratoires dont le prix est évalué à 4,400 francs, ont été dévorés par l'incendie. Une assurance insuffisante couvrira en partie les pertes du sieur Alazard.

Nous signalons à la municipalité l'état de la rue de la Caserne, qui conduit de la Place Thiers au quartier de la Gare. Impossible de voir une voie plus malpropre et plus mal tenue. C'est un véritable dépotoir, nous espérons que la police veillera à ce qu'une rue assez fréquentée, ne soit pas ainsi transformée en cabinet d'aisance en plein air.

La date de l'ouverture des vacances dans les écoles primaires publiques du département du Lot a été changée :

Les vacances commenceront le 15 août et non le 28 et elles termineront le 9 octobre.

Avis

Le comité central d'études et de vigilance contre le phylloxera informe de nouveau les personnes qui ont pris part au Concours de greffage qui a eu lieu, le 26 avril 1884, sur la plaine de Namphaise, dans la pépinière des vignes américaines, que les primes proposées dans son programme seront distribuées le 1^{er} septembre, vers 3 trois heures du soir au conservatoire de la Société agricole et industrielle du Lot, rue du Lycée.

Voyages de vacances

La Compagnie d'Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient d'organiser des voyages circulaires de vacances à prix réduits, et à itinéraires au gré des voyageurs.

La délivrance des billets, a lieu chaque année, pendant la saison des vacances, du 10 juillet au 15 octobre.

Les prix de ces billets sont fixés à raison du parcours total effectué, à la condition que ce parcours atteigne au moins 300 kilomètres. Ils comportent des réductions variant de 20 à 55 0/0 sur les prix des cahiers des charges.

La durée de validité des billets est de 30, 45 ou 60 jours, suivant le parcours et non compris le jour de départ.

Des formules de demandes imprimées se trouvent dans toutes les gares et bureaux de ville du réseau d'Orléans.

Train de Plaisir pour BORDEAUX

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans va mettre en train de plaisir à la disposition des populations de notre département pour leur permettre de se rendre à Bordeaux.

Ce train partira le jeudi 28 août.

De Villeneuve-sur-Lot à 1 h. 57 soir.
De Lalbenque à 12 h. 9 soir.
De Cahors à 12 h. 55 soir.
De Monsempron-Libos à 2 h. 52 soir.
De Sarlat à 2 h. 50 soir.
De Miremont à 12 h. 53 soir.
Du Buisson à 4 h. 14 soir.
De Bergerac à 5 h. 20 soir et des stations intermédiaires.

Les prix sont ainsi fixés :

ALLER ET RETOUR	
De Lalbenque, Cahors, Fumel et des stations intermédiaires	à Bordeaux { 2 ^e cl. 18 fr. 3 ^e cl. 12 fr.
De Villeneuve-sur-Lot, Le Got et des stations intermédiaires	id. { 2 ^e cl. 15 fr. 3 ^e cl. 10 fr.
De Belvès, Sarlat, Miremont, Bergerac et des stations intermédiaires	id. { 2 ^e cl. 13 fr. 3 ^e cl. 9 fr.

Au retour, le départ de Bordeaux aura lieu le mercredi 3 septembre à 5 h. 45 du matin.

Dernières Nouvelles

Affaires de Chine et du Tonkin

Paris, 25 août.

Aucune dépêche de l'amiral Courbet n'est arrivée à Paris. Le ministre de la marine n'en attend plus que dans trois ou quatre jours.

Fou-Tcheou, 25 août.

Les cuirassés français sont entrés dans l'embouchure du fleuve cette après-midi, à 2 heures. Le fort, dit White-Fort, a ouvert le feu avec ses canons Krupp, à une distance de trois milles. La canonade a duré une heure. Les cuirassés français se sont ensuite retirés.

Londres, 25 août.

La nouvelle du succès, remporté par les français à Fou-Tcheou, n'a guère été généralement connue, dans la population, que ce matin. La sensation est immense. Les négociants et les cercles commerciaux manifestent les plus grandes inquiétudes.

Paris, 25 août.

Les Chinois, ayant fait annoncer *urbi et orbi* que les vice-rois du Kuang-Si et du Yunnan avaient reçu l'ordre de l'empereur d'envahir le Tonkin, le ministre de la marine a informé immédiatement le général Millot de la rupture définitive entre la France et la Chine, en l'avisant de se mettre en mesure de repousser l'invasion annoncée. Le général Millot a répondu aussitôt au ministre de la marine par la dépêche suivante :

« Hanoi, 24 août.

» Toutes les dispositions sont prises pour repousser avec succès une invasion de troupes chinoises dans le cas où celles-ci se porteraient sur le Tonkin. »

BOURSE. — Cours du 26 août.

3 0/0	77 85
3 0/0 amortissable (ancien)	79 20
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	108 40
4 1/2 0/0 1883	107 10

Dernier cours du 25 août.

Actions Orléans	1,320 00
Actions Lyon	1,235 00
Obligations Orléans 3 0/0	371 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	300 00
Obligations Lombardes (jouissance)	306 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	325 00

REVUE FINANCIÈRE

La rupture de la France et de la Chine étant définitive, la baisse a prévalu sur toute la ligne. Nous laissons le 3 0/0 à 77.60, l'Amortissable à 78.90, le 4 1/2 à 106.70.

L'Italien est à 95.16. Le Turc, qui va avoir un coupon à détacher le 13 du mois prochain, a progressé jusqu'à 8.42, pour rétrograder à 8.15. L'Extérieure espagnole a dépassé 60. La situation financière de la Péninsule s'est sensiblement améliorée depuis quelque temps.

L'Unité d'Egypte reste aux environs de 301. L'action Banque de France a été assez favorisée. Nous la retrouvons à 5050. Beaucoup de demandes sur le Crédit foncier qui cote 1270. Dans sa dernière séance, le conseil d'administration de cette Société a autorisé pour 3,033,000 de francs de prêts nouveaux. De leur côté, les obligations foncières et communales continuent à être recherchées, notamment les titres à lots des emprunts 1879 et 1880. Tous les capitaux qui se consacrent aux obligations à lots se concentrent sur ces valeurs, de beaucoup plus avantageuses que les obligations similaires des villes de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, etc.

La Société générale est recherchée à 405. L'exercice courant sera assez favorable pour les actionnaires.

Les autres Sociétés de crédit sont délaissées, notamment le Crédit lyonnais, le Crédit mobilier. Ces deux établissements ne traitent aucune affaire nouvelle; ils sont complètement découverts.

Nous ne relevons que des cours nominaux sur la Franco-Egyptienne offerte à 556. Le portefeuille de cette Société est gorgé de papier mexicain, c'est-à-dire d'un aliment fort indigeste.

La Banque ottomane est revenue à 587. Le public ne veut décidément pas la débarrasser de son stock de Tabacs turcs. Elle n'a presque pas de ressources disponibles, et le gouvernement de Constantinople l'importune pour en obtenir de nouvelles avances qu'elle n'est plus en mesure de lui faire.

En ce qui touche les Tabacs turcs notamment, une lettre de Berlin adressée à la Cote européenne établit, d'après des chiffres authentiques, que, pour le premier exercice, la perte de la Régie dépassera 195,000 liv. t. On ne prévoit pas encore l'époque à laquelle l'entreprise pourra donner des bénéfices. Aussi la Régie serait-elle en négociations avec le gouvernement ottoman pour obtenir la réduction de 750,000 livres à 650,000 du montant de la redevance qu'elle a à payer annuellement.

Peu d'affaires sur les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer. La plupart sont délaissées. Il n'en est pas de même des obligations, qui conservent toutes un bon courant de demandes. L'obligation de l'Est-Algérien notamment à 326 offre un placement des plus avantageux tant au point de vue de la sécurité que du revenu, qui au cours actuel est de 4.25, indépendamment de la prime au remboursement.

Le Suez n'a pas sensiblement varié, nous le laissons à 1905. Ses recettes ont légèrement faibli. Ce n'est guère que le mois prochain que le trafic reprendra ses allures régulières. Les nouveaux administrateurs anglais sont nommés; ils assisteront à la séance du conseil qui doit avoir lieu dans les premiers jours de septembre.

Le Panama est également bien maintenu à 487. Les besoins d'argent de la Compagnie le contraindront à faire bientôt le complément de l'émission des obligations auxquelles elle a été autorisée par l'avant dernière assemblée générale.

Le Gaz est à 1515, les Allouettes chimiques à 545.

Le Rio, qu'un groupe de la hausse avait fait monter au-dessus de 420, est retombé à 406.

Aucune affaire sur l'action de la Société générale des Téléphones. Malgré la prolongation de sa concession, cette Société ne jouit d'aucune faveur auprès des capitalistes bien renseignés.

Etude de M^e Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

DE

Jugement de séparation de biens

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Suivant jugement du tribunal civil de Cahors, en date du dix-huit août courant, Anna Tulet, femme de service, pourvue de l'assistance judiciaire suivant décision du bureau de Cahors du quatre avril dernier, a été séparée de biens d'avec le sieur Pierre Sarray, son mari, tous deux habitants et domiciliés de ladite ville de Cahors.

Pour extrait certifié véritable.

Cahors, le vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-quatre.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.

Etude de M^e Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

DE

Jugement de séparation de biens

Suivant jugement du tribunal civil de Cahors, en date du dix-huit août courant, Jeanne Laviale, sans profession, a été séparée de biens d'avec le sieur Jean Lartigue, son mari, propriétaire, tous deux habitants et domiciliés de la commune de Castelnaud-Montriat.

Pour extrait certifié véritable.

Cahors, le vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-quatre.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.

Lisez et comparez! — Il s'agit non seulement de votre bourse, mais aussi de votre santé. Bientôt, lorsque votre petite provision de Pilules Suisses sera épuisée, vous en achèterez d'autres, rappelez-vous alors cet avertissement: exigez rigoureusement sur l'étiquette la croix blanche sur fond rouge, avec le timbre de l'Etat français, et sur la bande le nom du fabricant A. Hertzog, Pharmacien français, 28, rue de Grammont, à Paris. 4 fr. 50 dans les Pharmacies.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Lingés de table, Étoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Églises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

BULLETIN-PRIME du JOURNAL DU LOT

Nos Lecteurs, en détachant ce coupon et le présentant ou faisant présenter à nos Bureaux, obtiendront aux prix de faveur ci-bas l'une des belles Primes suivantes :

REMONTOIR



nickel

A CYLINDRE

ET

TROUS RUBIS

Ces remontoirs en métal d'une composition inaltérable, à remontage Bréguet et mise à l'heure mécanique perfectionnée, sont tout ce qu'il y a de solide, joli et maniable. Nous les livrons très bien repassés et réglés,

à 18 fr.

Les mêmes remontoirs sont vendus en magasin de 30 à 35 fr.

Une garantie de 2 ans au nom et sur facture de la plus importante Maison d'Horlogerie de Besançon, accompagne chaque objet.

Ces Primes sont exposées aux Bureaux du Journal.

MONTRE



A CYLINDRE

ET

TROUS RUBIS

REMONTOIR

TOUT ARGENT

Ces articles de la forme la plus moderne, à fortes boîtes et riches décorations, avec remontage Bréguet et mise à l'heure mécanique pour les Remontoirs, sont livrés parfaitement repassés et réglés,

à 25 fr.

Les mêmes pièces se vendent en boutique de 40 à 45 fr. et plus.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

21 RÉCOMPENSES ET PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



PÉRIQUEUX 1890 DIPLOME D'HONNEUR MEMBRE DU JURY BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

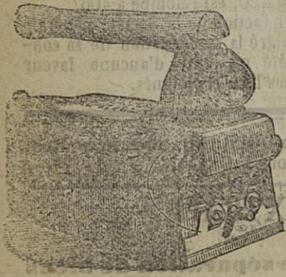
NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.



Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosse, imperméable à l'eau.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des liqueurs des R. P. Cél-stins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

SANTAL de MIDY

Supprime copahu, cubèbe, injections, guérit en 48 heures les écoulements. Ph^o MIDY, 113, Faub^o St-Honoré, Paris

VIN de PEPTONE

de CHAPOTEAUT

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac. PARIS, Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue. Dépôt à Cahors, pharmacie VINEL, et dans toutes les pharmacies.

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction. — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

LE QUERCY

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. 15 exemplaires à vendre : 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

GOURDON

ET SES SEIGNEURS du X^e siècle au XIV^e siècle par MM. L. COMBARIEU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. 1 f. 25 par la poste.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

CHEMISES

sur mesure

pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHÂLES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. L. Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

CCSTUMES

sur mesure

pour

HOMMES